

COMMISSION NATIONALE DES ENTRAINEURS CNE- PV DE LA REUNION N° 1/2019 VENDREDI 22 MARS 2019

Présidence Danielle DESMIER
Présents Bernard BRUN - Daniel LAIGRE
Excusés Richard CARLON - Dominique DUVIGNEAU - Yves GERARD -
Corinne JUBELIN

1. Comment mieux cerner les attentes des Entraîneurs ?

Les entraîneurs sont un des rouages essentiels au développement des clubs. Les fidéliser est un enjeu primordial pour la Fédération. La formation et l'accompagnement des entraîneurs des athlètes de haut niveau sont des éléments importants mais d'autres actions pourraient être envisagées pour répondre à cet enjeu. A cet effet, la Commission va élaborer un questionnaire qui sera adressé via le SIFFA à tous les entraîneurs répertoriés (licenciés et diplômés) pour cibler les principaux problèmes rencontrés en fonction :

- de la population concernée (jeunes, piste, loisirs...),
- du nombre de séances effectuées par semaine,
- pour recenser les attentes des entraîneurs vis-à-vis de la FFA ainsi que de ses structures déconcentrées.

2. Calendrier des compétitions

Le calendrier actuel ne répond pas totalement aux attentes des pratiquants « piste » qui ne relèvent pas du haut niveau. Quelques évolutions (parmi d'autres) pourraient être étudiées :

- un athlète qui s'entraîne régulièrement devrait pouvoir accéder à des compétitions 3 week-ends sur 4 d'avril à juillet dans sa spécialité. Pour cela, il paraît important de mettre en place des circuits de meetings par niveau (départemental ou régional) et qu'une coordination soit effectuée par les CSO Régionales avec des représentants d'entraîneurs ;
- un Championnat National de 2^e (type ex N2 ou Nationaux) ouvert aux U20 et U23, présente un intérêt pour toute une couche d'athlètes, mais pour que ce dernier puisse être suffisamment motivant, il faut une « carotte ». Par exemple : qualification du podium aux Championnats de France Elite ;

- ce processus d'accès au niveau supérieur à la place en plus des qualifications sur minima pourrait trouver intervenir au niveau en dessous, exemple : le 1^{er} des Pré France qualifié d'office aux Ch. de Fr. U18-U20 ou U23.

3. Questions diverses

- Formation : la mise en place des nouveaux modules se fait plus ou moins rapidement dans les Ligues. Dans certaines d'entre elles, les distances à effectuer pour y accéder sont très élevées.
- Manque de communication entre les entraîneurs des différentes spécialités : les colloques peuvent être une réponse mais ne concernent pas tout le monde.

- Prochaine réunion : en septembre (date à préciser) -

Danielle DESMIER
PRESIDENTE